

Actes du Comité Directeur des 24 et 25 octobre 2012

1- Décisions

- a. Le TU sera mis sur le site en version PDF avec un n° de retard.
- b. Le TU sera envoyé par courriel en version PDF aux Régions EEDF, aux Présidents des associations du SF, aux membres du conseil de la FAAS, au siège AISG et autres demandeurs ou amis internationaux afin de diminuer le coût de l'expédition.
- c. Dans chaque TU, on retrouvera les actes du CD, les articles sur nos activités nationales et régionales, des débats de fond (historique, spiritualité etc.), des articles récurrents (les petits potins, etc.), la nécrologie, l'agenda. Cela n'interdit pas d'autres articles.
- d. Le CD autorise le SADNAT de la vallée de la Loue du 15 au 22 juin 2013 pour un cout en pension complète de 550 euros. La fiche d'inscription sera dans le TU 157 et sur le site de l'AAEE
- e. Le prochain CD aura lieu au siège national du mardi 15 janvier à 14h au mercredi 16 janvier à 16h.

2- Missions

- a. Guy Pradère écrira aux trésoriers régionaux pour leur rappeler qu'il ne peut exister qu'un livret A pour l'association, que les régions qui en ont un doivent se déterminer entre le virement sur le livret A national (mieux) ou sur leur compte courant (beaucoup moins bien) et leur demandera leur position sur les intérêts produits dans le premier cas
- b. Le CD demande à Michel FRANCES de prendre contact avec les Italiens pour un éventuel SADA international en septembre-octobre 2013.
- c. Le CD demande à Jacques DELOBEL de se rapprocher de Vincent Cocquebert pour mettre en « harmonie » les groupes d'amis EEDF et les groupes AAEE. Les EEDF peuvent-ils nous aider à retrouver des anciens pour l'AAEE ?
- d. Micheline POUILLY continue à regrouper les activités régionales de l'AAEE pour compléter le rapport moral.
- e. Le CD confirme la nomination de Henri-Pierre DEBORD au CA de la FAAS.
- f. Bernard Hameau se renseignera sur la possibilité légale d'inclure le TU, en tant qu'organe **interne** d'informations, dans le prix de la cotisation et, dans l'affirmative, de fournir un reçu fiscal pour le tout.

